



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE



European
Commission
for the Efficiency
of Justice

Commission
européenne
pour l'efficacité
de la justice



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

« Améliorer la justice au quotidien »

Séminaire organisé par

la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

en coopération avec

le Ministère de la Justice tunisien

Hôtel Royal Thalassa
Monastir, Tunisie

1 et 2 juin 2015

Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée

Financé
par l'Union européenne



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

PROGRAMME

Le Programme Sud I (2012-2014), mis en œuvre par le Conseil de l'Europe et financé par l'Union européenne, a permis à la CEPEJ d'engager toute une série d'activités de coopération avec le Ministère de la Justice tunisien et six tribunaux pilotes tunisiens en vue d'améliorer le fonctionnement de la justice au quotidien.

La CEPEJ, par ce séminaire, souhaite impliquer tous les acteurs qui ont participé aux trois années passées de coopération autour d'ateliers successifs, pour permettre :

- de faire le point sur ce qui a déjà été accompli ;
- aux six tribunaux pilotes actuels de faire connaître leurs travaux à leurs collègues et aux autres tribunaux tunisiens ;
- de faire connaissance avec de nouveaux tribunaux, qui pourraient être appelés à devenir des tribunaux pilotes, et de comprendre leurs attentes pour la suite du Programme (Programme Sud II, 2015-2017) ;
- d'organiser un événement régional avec la présence de représentants de Jordanie et du Maroc ;
- d'assurer la visibilité des travaux de la CEPEJ.

LUNDI 1^{ER} JUIN 2015 – MATIN

Améliorer l'organisation interne des tribunaux

8h45 Accueil

9h00 Ouverture de la réunion – Mots de bienvenue

-  M. Mahmoud Kaabache, Inspecteur général au Ministère de la Justice tunisien
-  M. Imed Derouiche, Directeur général de l'Institut supérieur de la magistrature tunisien
-  M. Jean-Paul Jean, Président de chambre à la Cour de cassation française

9h30 – 11h00

Atelier n° 1 : Les outils de gestion et de pilotage des tribunaux

***Modérateur : M. Jean-Paul Jean,
Président de chambre à la Cour de cassation française***

-  Les outils de la CEPEJ et du bon usage des statistiques judiciaires, par M. Jean-Paul Jean
-  La collecte de statistiques, l'élaboration et l'utilisation de tableaux de bord judiciaires au tribunal de première instance de Zaghouan, Tunisie, par M. Mongi Chalhoun, Président du tribunal, et M. Zouheir Manai, greffier principal, informaticien

- ✚ Le système judiciaire tunisien d'un point de vue statistique, par M. Walid Ben Ali, ingénieur principal en statistiques au Ministère de la Justice tunisien

- ✚ Discussion/Identification de priorités futures

11h00 Pause-café

11h30 – 13h00

Atelier n° 2 : La mise en état des affaires et la gestion des audiences civiles

***Modérateur : M. Cédric Visart de Bocarmé,
Magistrat fédéral en charge des relations internationales, Belgique***

- ✚ La maîtrise du déroulement des procédures civiles : le rôle du magistrat, la concentration et la structuration des écritures, par Mme Katherine Cornier, ancienne Présidente du tribunal de grande instance de La Rochelle, France, et M. Jean-François Marot, Président de la division Huy du tribunal de première instance de Liège, Belgique
- ✚ La remise en vigueur de l'institution du juge rapporteur au tribunal de première instance de Tunis, par Mme Raja Boussema, Vice-présidente du tribunal et Présidente de chambre (civile) au tribunal de première instance de Tunis, Tunisie
- ✚ Discussion/Identification de priorités futures

13h00 Pause déjeuner

LUNDI 1^{ER} JUIN 2015 – APRES-MIDI

**Mieux gérer les relations entre les tribunaux
et les autres instances ou acteurs du processus judiciaire**

14h00 – 15h30

Atelier n° 3 : Mieux associer le barreau au fonctionnement des juridictions

*Modérateur : Mme Khadija Mzoughi,
Vice-présidente du tribunal de première instance de Tunis, Tunisie*

- ✚ Les protocoles et accords entre les intervenants en vue d’instaurer une relation de confiance entre les intervenants.

Le point de vue de l’avocat, par Me Joan Miquel Rascagneres, ancien Bâtonnier, Principauté d’Andorre, et Me Armand Marx, ancien Bâtonnier de l’Ordre du Barreau de Strasbourg, France

Le point de vue du magistrat, par Mme Katherine Cornier, ancienne Présidente du tribunal de grande instance de La Rochelle, France, et Mme Khadija Mzoughi, Vice-présidente du tribunal de première instance de Tunis, Tunisie

- ✚ Discussion/Identification de priorités futures

15h30 Pause-café

16h00 – 17h30

Atelier n° 4 :
**Améliorer les qualifications professionnelles pour une meilleure
organisation du travail dans les tribunaux**

***Modérateur : M. François Paychère,
Magistrat à la Cour des comptes du canton de Genève, Suisse***

-  La formation in situ : apprendre sur le lieu de travail à partir des connaissances et de l'expérience des collègues – l'effet multiplicateur des contributions personnelles, par Mme Laure Luchetta Myit, responsable Ressources humaines, formation et développement du pouvoir judiciaire du canton de Genève, et Mme Bernadette Imboden, greffière de juridiction adjointe du tribunal civil du canton de Genève, Suisse

-  La formation des personnels du greffe au tribunal cantonal de Zaghouan, par M. Walid Arfaoui, juge cantonal de Zaghouan, Tunisie

-  Discussion/Identification de priorités futures

17h30 Fin de la première journée

MARDI 2 JUIN 2015 – MATIN

**Mieux gérer les relations entre les tribunaux
et les autres instances ou acteurs du processus judiciaire**

9h15 Accueil

9h30 – 11h30

Atelier n° 5 : Une meilleure communication de son action par le tribunal

***Modérateur : M. Cédric Visart de Bocarmé,
Magistrat fédéral en charge des relations internationales, Belgique***

- ✚ Les principales normes du Conseil de l'Europe en matière de relations « Justice – Presse », par M. Cédric Visart de Bocarmé
- ✚ Les modalités et les limites de la communication des juridictions avec la presse, par M. Jean-François Marot, Président de la division Huy du tribunal de première instance de Liège, Belgique
- ✚ La communication judiciaire, opportunité ou mal nécessaire pour l'institution judiciaire ?, par M. Guillaume Didier, magistrat en disponibilité, ancien porte-parole du Ministère de la Justice français
- ✚ Identification des attentes et priorités futures en matière de communication externe, par Mme Mouna Mhadhbi, magistrate, tribunal de première instance de Tunis, Tunisie
- ✚ Le point de vue des journalistes par M. Franck Johannès, journaliste « Justice » au quotidien Le Monde, France
- ✚ Discussion/Identification de priorités futures

11h30 Pause-café

12h00 Synthèse des ateliers et Conclusions

 Présentation par M. François Paychère, Magistrat à la Cour des comptes du canton de Genève, Suisse

13h00 Déjeuner